

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 24 OCTOBRE 2018

Etaient présents : J. GUARDIOLA, maire, J. VEYRAT, M. GIANNUZZI, C. COMBE, S. ROUVIERE, adjoints, J. DELARBRE, O. FONTVIEILLE, C. BERNOIN, M. BLANCHARD, V. PICARD, M. ACCABAT, M. TEISSIERE, C.RIBIERE conseillers municipaux.

Absente excusée : T. MOLENDI.

M. GIANNUZZI a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

DECISION MODIFICATIVE N°1 (VIREMENT DE CREDIT)

Le maire et le 1^{er} adjoint expliquent à l'assemblée qu'afin d'assurer la contribution supplémentaire du SIRPVT d'un montant de 5800 €, et de prévoir éventuellement le remplacement du radar pédagogique (expédié en réparation) pour un montant de 1200 €, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits, ainsi qu'il suit :

- Diminution de crédits au Chapitre 23, immobilisation en cours de 1200 €
- Augmentation de crédits Chapitre 21, Immobilisations corporelles de 1200 €
- Diminutions de crédits en D11, charges à caractère général d'un montant de 5800 € (3000 € sur entretien des terrains au D 61521, 1400 € sur Organismes de formation au D 6184 et 900 € sur Entretien et réparations bâtiments publics au D 615221)
- Augmentation de crédits au D65 Autres charges de gestion courante de 5800 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette décision modificative telle qu'indiquée ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2313 : Immo en cours-construction	1200,00 E	
CHAP.23 : Immobilisation en cours	1200,00 E	
D 2158 : Autres installations, matériel et outillage technique		1200,00 E
CHAP.21 : Immobilisations corporelles		1200,00 E
D 65548 : Contributions org. de regroupement, autres contributions		5800,00 E
D 65 : Autres charges de gestion courante		5800,00 E
D 61521 : Entretien des terrains	3000,00 E	
D 6184 : Organisme de formation	1400,00 E	
D 615221 : Entretien et réparations bâtiments publics	900,00 E	
D 6067 : Fournitures scolaires	500,00 E	
D 11 : Charges à caractère général	5800,00 E	

DEMANDE DE SUBVENTION RELATIVE AUX TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le maire rappelle à l'assemblée qu'afin de poursuivre la campagne de rénovation de l'éclairage public, il est nécessaire de solliciter l'aide financière du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG).

Il propose de rénover l'éclairage public de la rue des écoles (luminaires de type boule) et l'éclairage public vétuste du quartier la Guyon, maintenant que la voirie vient d'être réhabilitée.

Montant du matériel HT estimé : 13 000 €

Aide financière demandée au SMEG (70%) : 9100 €

Autofinancement : 3900 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le plan de financement ci-dessus et d'autoriser le maire à signer tout document concernant cette opération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le plan de financement ci-dessus et autorise le maire à signer tout document concernant cette opération

QUESTIONS DIVERSES

- **Maison de santé pluri-professionnelle (MSP) :**

Le maire fait le point sur l'avancement du dossier de la MSP : il annonce qu'après l'obtention du premier agrément de l'ARS départementale, la commission régionale de l'ARS vient également de valider, dans sa séance du 11 octobre 2018, le projet de santé proposé par l'ASA. Cette étape franchie, les maires des communes concernées vont se réunir rapidement afin d'élaborer le projet de construction. Une réunion publique afin d'informer la population des villages concernés est envisagée pour le mois de janvier 2019.